



Procès-verbal

## 48<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ)

Vendredi le 13 octobre 2017 à partir de 12h15

Centre Mont-Royal (2200, rue Mansfield à Montréal), salle Salon International 1, 3e étage

---

### 1. Ouverture de l'assemblée

La président Guy Gosselin ouvre l'assemblée à 12h25.

### 2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté par Tristan Muller. 46 personnes sont présentes.

### 3. Adoption de l'ordre du jour (2017-AG-48-1)

#### **Résolution 2017-AG-48-1**

Il est proposé par Josée St-Marseille, appuyée par Ariane Legault-Venne, que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

### 4. Adoption du procès-verbal de la 47<sup>e</sup> assemblée générale (2017-AG-48-2)

Des modifications sont apportées au procès-verbal :

Point 7 : Prévisions budgétaires 2016-2017 (2016-AG-47-3)

Il faut lire : « Le budget est déficitaire de 3 000 \$ » à la place de « Un budget équilibré est déposé. »

#### **Résolution 2017-AG-48-2**

Il est proposé par Maude Larente, appuyée par Léa-Kim Châteauneuf, que le procès-verbal soit adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

### 5. Nouvelle Directrice générale

La nouvelle directrice générale de la CBPQ, Pascale Félizat-Chartier est présentée. Elle dit quelques mots à propos de son parcours professionnel, ses motivations, sa vision.



## 6. Présentation du rapport annuel 2016-2017

### 6.1 Rapport du Président

La présidente Guy Gosselin présente son rapport et celui de la directrice générale. Il explique le contexte particulier (changements, intérim, etc.) et invite les membres à lire le rapport annuel des activités des pages 5 à 8. Il n'y a pas de question.

Les sujets suivants sont abordés :

- CPI
- Communications : site web, Corpo clip, revue Argus, etc.
- Prises de position : un comité mis en place. La CBPQ a pris position dans plusieurs dossiers.
- Mentorat
- Formations
- Activités sociales
- FMDA
- Table de concertation des bibliothèques québécoises
- Corpo 3.0 (3 axes : défense des bibl. prof., formation, accueil des non membres)
- Membership : État de la situation
- Budget de la CBPQ

Remerciements à l'équipe : Catherine, Angelica, bénévoles, membres des comités

### 6.2 Rapport du secrétaire

Le secrétaire Marco Caron présente son rapport (page 10). Il n'y a pas de questions.

### 6.3 Rapport de la trésorière

La trésorière, Julie Gagnon, présente son rapport financier (voir page 9 du rapport annuel) qui s'est terminé au 31 mars 2017. Le bilan financier 2016-2017 est déficitaire de 8 989 \$. Les causes sont notamment la baisse du membership. La situation financière est bonne, l'encaisse est de 159 960 \$. Les états financiers sont conformes.

## 7. Rapport financier annuel 2016-2017

Le rapport de l'experte-comptable Sophie Houle est déposé et présenté. (2018-AG-48-4)

Questions : Pas de questions

## 8. Prévisions budgétaires 2017-2018

Julie Gagnon présente les prévisions budgétaires provisoires (non adopté en CA).

Un budget déficitaire de 6 757 \$ est déposé.



### Résolution 2017-AG-48-3

Il est proposé par Julie Gagnon et appuyé par Sylvain Champagne que les prévisions budgétaires 2017-2018 soient adoptées telles que déposées.

**Adoptée à l'unanimité**

## 9. Rapport sur les élections au comité exécutif et les candidatures au conseil d'administration

Daniel Boivin évoque les problèmes rencontrés durant la dernière année (Remplacement successifs des directrices générales, changement de présidence, etc.). On propose exceptionnellement de reporter le même CA.

Comme le comité d'élection est vacant, c'est le président qui présente le rapport.

### 9.1 Élection à la présidence et au comité exécutif

- Président: Guy Gosselin.
- Vice-présidente: Isabelle Pilon
- Trésorière: Julie Gagnon
- Secrétaire: Marco Caron
- Conseillère: Josée Saint-Marseille

### 9.2 Élection aux sièges d'administrateurs au conseil d'administration

- Nouvelles candidatures: Aucune
- Poursuivent : Sophie April, Marie-Ève Auclair, Anne-Frédérique Champoux, Julie Gagnon, Guy Gosselin, Isabelle Pilon, Josée Saint-Marseille, Valérie Rioux, Vincent Chapdelaine, Vincent Larivière.
- Se représentent: Marco Caron, Maude Larente, Tristan Müller

Le point « Perspectives à venir » est non traité faute de temps.

## 10. Résolutions (2017-AG-48-3)

### **Résolution de cotisation graduelle améliorée pour les nouveaux diplômés**

Compte tenu que la cotisation individuelle à l'ASTED varie selon les revenus annuels :

- |                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| • Nouveau diplômé (période d'un an) | 75\$  |
| • 24 999\$ et moins                 | 80\$  |
| • 25 000\$ à 49 999\$               | 150\$ |
| • 50 000\$ et plus                  | 175\$ |

Il est résolu de modifier la cotisation des nouveaux diplômés durant les 3 premières années suivant l'obtention du diplôme en fonction du salaire selon les barèmes suivants :

- |                       |       |
|-----------------------|-------|
| • 24 999\$ et moins   | 80\$  |
| • 25 000\$ à 49 999\$ | 150\$ |



- 50 000\$ et plus 175\$

L'amendement suivant est demandé par Jean-Marc Lynch et Marie-Ève Auclair :

« Lorsque l'employeur paie la cotisation, le plein montant s'applique. Revoir cette disposition dans un an (compte tenu du projet de Fédération). »

**Résolution 2017-AG-48-4**

Il est proposé par Valérie Rioux et appuyée Anne-Frédérique Champoux que la cotisation des nouveaux diplômés durant les 3 premières années suivant l'obtention du diplôme en fonction du salaire selon les barèmes ci-dessus soient adoptés.

Hélène Tremblay demande le vote pour la résolution et l'amendement :

Pour :	Majorité
Contre :	0
Abstention :	2

**Adoptée à la majorité**

## 11. Varia

Aucun varia.

## 12. Levée de la séance

Le président lève la séance à 13h25

Marco Caron, bibl. prof.  
Secrétaire

Guy Gosselin, bibl. prof  
Président